



**Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »**

Le Temps de l'histoire

**9 | 2007**

**Violences et jeunesse**

---

## Olivier Chevrier, Crime ou folie : un cas de tueur en série au XIXème siècle. L'affaire Joseph Vacher

Frédéric Chauvaud

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/2593>

DOI : 10.4000/rhei.2593

ISBN : 978-2-7535-1648-9

ISSN : 1777-540X

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2007

Pagination : 248-250

ISSN : 1287-2431

### Référence électronique

Frédéric Chauvaud, « Olivier Chevrier, Crime ou folie : un cas de tueur en série au XIXème siècle. L'affaire Joseph Vacher », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 9 | 2007, mis en ligne le 23 janvier 2009, consulté le 04 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/2593> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.2593>

---

Olivier Chevrier

*Crime ou folie : un cas de tueur en série au XIX<sup>ème</sup> siècle.*

*L'affaire Joseph Vacher*

Paris, L'Harmattan, coll. « Sciences criminelles », 2006, 198 p.

Sans aucun doute, l'assassin le plus célèbre du XIX<sup>ème</sup> siècle est Joseph Vacher, exécuté le 31 décembre 1898 à Bourg-en-Bresse. Appelé tantôt le « tueur de bergers et de bergères », tantôt le « vagabond du crime », tantôt « l'éventreur », tantôt le « monstre cannibaliste », tantôt encore le « vampire », il a d'emblée suscité le trouble auprès des contemporains. Sa trajectoire sanglante a été l'objet de multiples analyses et récits jusqu'au film de Bertrand Tavernier : *Le juge et l'assassin* (1976). Tous ceux qui ont tenté d'expliquer le geste ont convenu que le mal existait et que Vacher avait donné naissance à une nouvelle lignée de criminels. Tueur « en série » de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il a commis onze assassinats, dont il reconnaît la paternité. Le juge d'instruction se persuade assez vite que ce nombre est incomplet et qu'il pourrait presque être multiplié par deux, levant ainsi le mystère de crimes restés inexpliqués et impunis. Considéré dès l'enfance comme « méchant », réformé du service militaire, auteur d'une tentative de suicide et d'actes brutaux, partout où il passe, Joseph Vacher semble laisser une sinistre réputation. La plupart de ses victimes, en majorité des femmes, parfois de toutes jeunes filles, mais aussi de jeunes garçons, ont été étranglées et ont eu le cou tranché. Certaines ont été éventrées, d'autres ont eu les parties génitales ou le sein arraché avec les dents. La plupart des cadavres ont été violés. L'examen mental a rejeté l'irresponsabilité. Vacher ne manifeste ni regret ni remords, il n'a pas de « tares héréditaires » ni « d'épilepsie ». Immoral et irritable, il est aux yeux des experts un criminel ordinaire dans la mesure où il a une claire conscience de ses actes qu'il cherche à dissimuler. Il s'agit donc d'un individu sanguinaire et dangereux qui prend plaisir à souiller les corps vivants et morts.

Olivier Chevrier signe sur l'affaire Joseph Vacher un livre informé, alerte et stimulant. Tandis que les histoires d'affaires criminelles se multiplient, envahissant les devantures de librairie, empruntant la forme du récit linéaire, se contentant de raconter une histoire à l'usage d'un public en quête de sens-

tionnel, le livre proposé est d'une toute autre ampleur et s'inscrit dans le sillage d'une histoire compréhensive. L'affaire Jacques Vacher devient le point de départ d'une interrogation sur le sens du crime, la portée de la criminologie, les systèmes de représentation et de perception d'une époque troublée par « l'insensé ». Pour saisir comment un acte extraordinaire peut être commis, trois grandes parties scandent la démonstration. La première s'attache au sens et aux contextes du crime, la deuxième retrace la « grande série rouge » et la dernière se met en quête de l'énigme criminelle, multipliant les points de vue et les approches. L'auteur s'interroge à plusieurs reprises sur la fonction sociale du crime, faisant le point sur l'historiographie du sujet tout en insérant nombre de documents d'archives : acte d'accusation, réquisitoire du parquet, rapports d'expertise, procès-verbaux d'interrogatoire... Il ne s'agit pas de simples citations mais parfois de vastes extraits, à l'instar du rapport médico-légal du crime de Courzieu, signé par J. Boyer (p. 44-47). De la sorte, le lecteur se trouve en présence de pièces de dossier et, s'il se laisse guider par l'auteur, il peut aussi se faire une opinion un peu différente, discuter des thèses et des avis des uns et des autres, en bénéficiant de documents amples sur lesquels il peut exercer une lecture critique. Le procédé ne nuit nullement à la lecture. Bien au contraire. Ainsi le rapport médico-légal du crime de Bénonces, signé par Gaston Ravet et Louis Pierre François, ou la commission rogatoire du 10 juillet 1897 du magistrat instructeur Émile Fourquet..., apportent beaucoup. À ces pièces s'ajoutent des schémas explicatifs tentant de fixer les éléments du « mystère » criminel. Olivier Chevrier multiplie les parallèles, tente d'établir des liens, s'arrête par exemple longuement sur la comparaison entre les pensées, les faits et les gestes de Maldoror et ceux de Vacher.

L'auteur s'interroge aussi bien sur la question de la folie simulée, sur la place de la violence à l'orée de la Belle Époque, sur les savoirs judiciaires, tels qu'ils s'affirment à un moment donné, sur les débats relatifs aux lois de l'imitation, en reprenant notamment des éléments de l'expertise d'Alexandre Lacassagne diligentée par la Justice. Ce dernier, professeur de médecine légale à Lyon, avait proposé une étude presque exhaustive sur les dépeceurs criminels, et s'est donc attaché à l'étude « d'authentiques monstres », à l'instar de Vacher l'éventreur. Mais Olivier Chevrier ne se contente pas de ces aspects. Il s'attache en effet aux savoirs les plus récents sur les tueurs en série, et considère que Joseph Vacher

appartient à la catégorie du « tueur désorganisé », puis il montre que Vacher, en discutant de sa folie, qu'il ne nie pas, est plus proche du malade que du fou monstrueux et de la sorte ne saurait appartenir à une lignée de criminels distincts du reste de l'humanité. Malgré l'horreur des crimes, Joseph Vacher se présente bien comme un être humain. Certains diront que c'est un simulateur, mais lorsqu'il fut interné à l'asile de Saint-Robert, il simula la guérison et non la folie pour pouvoir sortir. Plus tard, il dira et écrira : « Je suis anarchiste, mais anarchiste à ma manière », autrement dit il est l'anarchiste de Dieu, puisque ce dernier l'a protégé, empêchant qu'il soit arrêté pendant quatre ans. Olivier Chevrier retrace l'introspection de Joseph Vacher, le retour qu'il accomplit sur lui afin d'expliquer le geste, lui donner une cohérence et puiser, dans l'enfance et les étapes ultérieures de la vie, des causalités qui expliquent ensuite le passage à l'acte. Le fait d'avoir été mordu par un chien, d'avoir une balle de revolver restée lovée dans le crâne, d'avoir connu d'autres événements traumatiques permettraient de comprendre les crises de « rage » qui s'emparent de lui. Cette reconstruction d'un itinéraire, Vacher la met lui-même en scène lors de ses interrogatoires comme l'attestent les divers procès-verbaux. Elle se poursuit avec les cahiers que lui fournit Alexandre Lacassagne, comme l'a montré Philippe Artière publiant récemment le « livre de la vie coupable » de Joseph Vacher. Olivier Chevrier, dans cette tentative de déconstruire les discours sur Vacher, de s'interroger aussi sur les aveux de Joseph et la parole bavarde de Vacher, suggère, dans un « épilogue » réflexif, que le crime, malgré les échos assourdissants provoqués par l'affaire, reste « inaccessible ».

Frédéric Chauvaud